

Règlement BASKET4CHANGE

Saison 1 - 2026

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DE BASKET4CHANGE

Nom de l'organisateur : Association En jeu(x) pour demain

Adresse postale du siège : 104 Boulevard de la Croix Rousse, Lyon 69001

Adresse email : contact@enjeuxpourdemain.fr

Partenaire(s) direct(s) de l'organisateur : Ligue Auvergne Rhône-Alpes de BasketBall

BASKET4CHANGE

Un club ne peut s'inscrire au BASKET4CHANGE qu'en cas de stricte éligibilité : il doit être dûment affilié à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de BasketBall.

Les **inscriptions** pour BASKET4CHANGE ouvrent le 1er janvier 2026. Après cette date, un club peut s'inscrire jusqu'au 30 juin 2026, jour de clôture du BASKET4CHANGE - Saison 1. BASKET4CHANGE est constitué de 3 **Défis**. Le premier Défi démarre le 1er janvier 2026. BASKET4CHANGE dure donc 6 mois, du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026 inclus.

Un ou plusieurs **Classement(s)** rend(ent) compte de la matérialisation des engagements pris par les clubs et leurs licencié.e.s. Un système de **points** acquis par les clubs à l'issue des 3 Défis permet de déterminer le(s) Classement(s) de BASKET4CHANGE.

À l'issue de BASKET4CHANGE, lorsque le Classement sera établi et vérifié, une ou des **récompense(s)** sont décernées au(x) club(x) le(s) mieux classé(s) selon les termes explicités dans ce règlement au paragraphe **Classement(s)**.

INSCRIPTION À BASKET4CHANGE

L'inscription est gratuite.

L'inscription requiert obligatoirement :

- Nom du club (tel que déclaré auprès de la Fédération d'affiliation).
- Ligue régionale d'affiliation.
- Adresse e-mail du club.
- Informations relatives au **Référent BASKET4CHANGE** procédant à l'inscription du club :

Prénom & Nom / Date de naissance / Fonction dans le club / Téléphone portable / Adresse e-mail / Mot de passe.

- L'acceptation au nom du club du présent règlement et [des Conditions Générales d'Utilisation](#) du site www.enjeuxpourdemain.fr.

- L'engagement sur la sincérité des informations transmises sur le club inscrit et ses actions durant BASKET4CHANGE et ses 3 Défis.

D'autres informations non-obligatoires sont également demandées au moment de l'inscription :

- Logo du club.
- Numéro d'affiliation à la FFBB.
- Code postal.
- Nombre de licenciés.
- Parrainage par un autre club.

Ces informations peuvent être complétées ultérieurement par le Référent BASKET4CHANGE via la page "Mon Profil".

RÉFÉRENT BASKET4CHANGE :

Lien entre le club de basketball et *En jeu(x) pour demain*, le Référent BASKET4CHANGE a pour rôle :

- D'inscrire son club à BASKET4CHANGE.
- De faire participer son club aux Défis.
- De transmettre les informations relatives à BASKET4CHANGE et des 3 Défis aux licenciés.
- De motiver le club et ses licenciés tout au long de BASKET4CHANGE et des Défis.
- De valider les actions des Défis sur le "Tableau de bord".
- De transmettre aux licenciés le lien vers le formulaire à la fin de chaque Défi .
- De communiquer et de pousser le club et les licenciés à communiquer sur leur engagement dans BASKET4CHANGE et ses 3 Défis, sur les réseaux sociaux notamment.

Le Référent BASKET4CHANGE doit :

- Être majeur au moment de son inscription en tant que tel.
- Avoir été validé dans ce rôle par les responsables du club.

Le Référent BASKET4CHANGE n'est pas obligatoirement une personne licenciée du club. Il doit toutefois avoir un lien direct avec celui-ci. Le cas de figure autorisé pour être Référent BASKET4CHANGE non-licencié est le lien de parenté direct avec une personne licenciée dans l'association candidate (frère, soeur, parents...).

À n'importe quel moment de BASKET4CHANGE, il est possible de modifier le Référent BASKET4CHANGE via la page "Mon Profil". Un club peut bien entendu s'appuyer sur d'autres forces vives au sein du club en confiant des tâches à un ou plusieurs co-référents. Pour simplifier le partage d'informations, vous pouvez nous envoyer les coordonnées de ces Référents BASKET4CHANGE officieux à contact@enjeuxpourdemain.fr. Tout le long de BASKET4CHANGE, ils recevront alors les mêmes infos que le Référent BASKET4CHANGE officiel du club.

Afin de communiquer avec le(s) Référent(s) BASKET4CHANGE, *En jeu(x) pour demain* dispose de leur numéro de téléphone portable et de leur adresse e-mail. Ces informations sont strictement utilisées dans le cadre du déroulement de BASKET4CHANGE et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

LES DÉFIS

Au nombre de 3, les Défis inclus dans BASKET4CHANGE sont :

- Défi 1 : Basket & Climat (1 janvier au 28 février 2026)
- Défi 2 : Basket & Fair-Play (1 mars 2026 au 30 avril 2026)
- Défi 3 : Basket & Matériel (1 mai 2026 au 31 mai 2026)

Pour participer à un Défi, un club doit être inscrit à BASKET4CHANGE.

Afin d'aider à la compréhension et à l'accomplissement des différentes actions de chaque Défi, l'association *En jeu(x) pour demain* met à disposition des clubs participants :

- Une vidéo d'introduction relatant les enjeux auxquels le Défi s'attaque.
- Un [tutoriel](#) destiné à conseiller les clubs ; y figurent notamment :
 - > Un rappel des points clés du règlement.
 - > La nature collective ou individuelle de l'action à réaliser.
 - > Les prestataires ou structures ressources pouvant aider à la réalisation de l'action.
 - > Les liens des sites internet et contacts emails de ces prestataires et structures ressources.
 - > La gratuité ou le coût optionnel inhérent à la réalisation d'une action.
 - > Des exemples de réalisations des actions et retours d'expériences de clubs (toutes disciplines sportives confondues).

Chaque Défi de BASKET4CHANGE comprend 4 actions à réaliser individuellement ou collectivement par les licenciés du club inscrit.

Avant la date de clôture du Défi, le Référent BASKET4CHANGE doit rendre compte des actions accomplies par les licenciés du club en se rendant sur son "Tableau de bord". Après avoir coché "Oui" pour les actions accomplies et "Non" pour celles qui ne l'ont pas été, le Référent BASKET4CHANGE valide la fin du Défi en cliquant sur "Envoyer". Il n'est donc pas obligatoire de réaliser toutes les actions du Défi pour valider celui-ci. Il n'y a pas non plus d'ordre chronologique défini à suivre.

Par ailleurs, les actions requérant un délai d'organisation (ex: "Clean walk" du *Défi Basket & Climat* ou "Organisation d'une braderie" du *Défi Basket & Matériel*) ou celles devant être reportées (météo, indisponibilités...) peuvent se dérouler hors de la fenêtre du Défi. Elles sont toutefois valables si leur organisation/planification a lieu pendant la période du Défi.

Après la clôture d'un Défi, le Référent BASKET4CHANGE reçoit un lien unique partageable. Ce lien amène vers un formulaire. Charge au Référent BASKET4CHANGE de faire suivre ce lien à tous les licenciés de son club afin que ces derniers le renvoient dans un délai de 7 jours après la fin d'un Défi.

Ces formulaires permettent :

- De vérifier l'accomplissement ou la future organisation des actions auparavant validées dans le "Tableau de Bord".
- De dénombrer les licenciés du club impliqués dans l'accomplissement des actions du Défi.
- De finaliser les Classements du Défi.
- De mesurer qualitativement et quantitativement les **Impacts** positifs des actions menées.

Aucune donnée personnelle n'est collectée lors de la complétude de ce formulaire.

Chaque Défi comporte plusieurs Classements (dont un Classement général) qui rendent compte de l'accomplissement des actions et de l'implication des licencié.e.s dans ces actions. Un système de points acquis par les clubs permet de déterminer les Classements par Défi. L'addition des points cumulés sur les 3 Défis permet de dresser les Classements du BASKET4CHANGE (dont le Classement général pour déterminer le grand vainqueur).

À l'issue d'un Défi, une ou des Récompense(s) sont décernée(s) au(x) club(x) le(s) mieux classé(s).

Des partenaires privés ou publics peuvent être amenés à parrainer des Défis.

ATTRIBUTION DES POINTS

Afin de départager les clubs participants à un Défi, *En jeu(x) pour demain* a mis en place le système d'attribution de points suivant :

- Un club reçoit 25 points dès son inscription.
- Chaque action accomplie rapporte une base de 100 points.
- A la fin de chaque Défi, les Référents BASKET4CHANGE reçoivent un lien vers un questionnaire. Ce lien, valide 7 jours à compter de la clôture d'un Défi, est partagé à l'ensemble des licenciés et autres parties prenantes du club via les vecteurs de communication interne habituels (whatsapp, autre messagerie, réseaux sociaux, e-mail...). 1 point est accordé par participant à chaque action (licenciés ou non du club).

Exemple : le Référent BASKET4CHANGE a coché "Oui" pour la participation à l'action "Compléter l'outil de l'empreinte Carbone de l'ADEME" lors de la validation du Défi Basket & Climat ; via le formulaire, 78 personnes ont répondu avoir effectivement complété l'outil de l'empreinte Carbone de l'ADEME. Le nombre de points finalement attribué pour cette action est alors :

100 points (action validée par le Référent) + 78 points (nombre de participants à l'action) = 178 points

- 25 points supplémentaires sont attribués avec la publication d'un post sur Facebook et/ou Instagram (avec photo ou vidéo) pour annoncer la participation à un Défi avec le hashtag #BASKET4CHANGE ; il est également nécessaire de taguer la Ligue AURA de basketball, son comité départemental et *En jeu(x) pour demain* pour obtenir ce bonus. Si le club ne dispose pas de réseaux sociaux, il peut utiliser le réseau social d'un de ses licenciés.

- 20 points supplémentaires sont attribués avec la publication d'un post sur Facebook et/ou Instagram (avec photo ou vidéo) pour mettre en valeur une action à laquelle prennent place les licenciés avec le hashtag #BASKET4CHANGE ; il est également nécessaire de taguer la Ligue AURA de basketball, son comité départemental et *En jeu(x) pour demain* pour obtenir ce bonus. Si le club ne dispose pas de réseaux sociaux, il peut utiliser le réseau social d'un de ses licenciés.

- L'addition des points selon le mode de calcul ci-dessus permet d'attribuer la totalité des points d'un Défi.

Les points BASKET4CHANGE sont attribués de la manière suivante :

- Cumul des points des 3 Défis (incluant Point d'inscription + Points par Action + Points par participant + Points grâce aux posts sur les réseaux sociaux)
- 25 points supplémentaires attribués par parrainage d'un nouveau club participant et 10

points supplémentaires pour le club parrainé. Le parrainage d'un club est déclarable au moment de l'inscription du club parrainé. Il n'y a pas de limite au nombre de clubs parrainés.

Les Référents BASKET4CHANGE s'engagent sur la sincérité de leurs déclarations. Les données déclarées sont contrôlables sur simple demande des organisateurs. Un club peut être éliminé d'un Défi et/ou de BASKET4CHANGE si une anomalie est constatée par *En jeu(x) pour demain*.

CLASSEMENTS

Chaque Défi donne lieu à un Classement qui inclut tous les clubs participants au Défi en question. Afin de valoriser l'engagement d'un maximum de clubs de basketball participants, des Classements secondaires peuvent également être mis en ligne par *En jeu(x) pour demain* (possiblement pendant la durée du Défi) : par catégorie, école de tri ou non, classe d'âge, entre comités départementaux...

Le(s) Classement(s) d'un Défi est (sont) accessible(s) publiquement au minimum 10 jours après la date de clôture du Défi en question.

BASKET4CHANGE donne lieu à un Classement général. Le premier du Classement général est le grand vainqueur de l'édition 2026 de BASKET4CHANGE. Afin de valoriser l'engagement d'un maximum de clubs de basketball participants, des Classements secondaires peuvent également être mis en ligne par *En jeu(x) pour demain* (possiblement pendant la durée de BASKET4CHANGE) : par catégorie, classe d'âge, école de tri ou non, région, entre comités départementaux...

Le(s) Classement(s) de BASKET4CHANGE est (sont) accessible(s) publiquement au minimum 10 jours après la date de clôture de BASKET4CHANGE, soit le 10 juillet 2026.

RÉCOMPENSES

Les Défis peuvent inclure un système de Récompenses décernées aux clubs le(s) mieux classé(s). Le cas échéant, le nombre de clubs récompensés par Défi ainsi que la valeur de la Récompense par club sont clairement explicitées pendant la durée du Défi. La valeur et le nombre de Récompenses ne peuvent pas être modifiés négativement en valeur ou en volume pendant la durée du Défi. Une ou de(s) Récompense(s) additionnelle(s) peu(ven)t toutefois venir s'ajouter jusqu'à la clôture du Défi.

En cas d'indisponibilité d'une Récompense initialement prévue du fait d'événements indépendants de la volonté d'*En jeu(x) pour demain*, une Récompense de substitution similaire sera proposée.

Les Récompenses distribuables dépendent de l'apport en numéraire, équipements et/ou services des partenaires du Défi ou de BASKET4CHANGE. Ces partenaires peuvent être des associations (ex : fédération, comité, ligue...), des organisations publiques ou bien des sociétés commerciales (sponsors).

Des Récompenses "surprises" peuvent aussi être décernées aux clubs lauréats.

Les Récompenses peuvent être délivrées directement du partenaire aux clubs, ou via *En jeu(x) pour demain*.

En cas d'égalité du nombre de points entre 2 clubs, la Récompense sera décernée au club ayant été le plus actif dans sa communication vers l'extérieur via les réseaux sociaux et tous autres canaux de diffusion pendant la durée du Défi. *En jeu(x) pour demain* est décisionnaire pour arbitrer les cas d'égalité.

En participant à un Défi, un club, s'il en devient le lauréat, s'engage à :

- Partager sur les réseaux sociaux un contenu spécifique à la réception de la Récompense décernée : vidéo(s), photo(s) et/ou texte dynamique. Si le club ne dispose pas de réseaux sociaux, les contenus seront envoyés à *En jeu(x) pour demain*, qui s'en fera le relai.
- En cas de Récompense en numéraire, partager sur les réseaux sociaux un contenu spécifique à un achat lié à la Récompense décernée (matériel, services, aide au fonctionnement du club, fêtes...) : vidéo(s), photo(s) et/ou texte dynamique. Si le club ne dispose pas de réseaux sociaux, les contenus seront envoyés à *En jeu(x) pour demain*, qui s'en fera le relai.

Les modalités ci-dessus s'appliquent également aux Récompenses qui peuvent être décernées aux clubs les mieux classés de BASKET4CHANGE dans sa globalité. Une ou de(s) Récompense(s) additionnelle(s) peu(ven)t s'ajouter jusqu'à la clôture de BASKET4CHANGE.

IMPACTS

BASKET4CHANGE, ses 3 Défis et leurs actions ont pour objectif d'avoir une influence positive sur les comportements des licenciés du Basketball en Auvergne Rhône-Alpes, de leurs structures encadrantes (clubs, ligues, comités, fédérations...) et de leurs proches. Afin d'évaluer ces changements de comportements et leurs retombées, *En jeu(x) pour demain* récolte, analyse puis synthétise des informations qualitatives et quantitatives auprès des clubs inscrits et de leurs licenciés.

Les réponses anonymisées aux questions des formulaires destinés aux licenciés à la fin de chaque Défi permettent ainsi d'évaluer concrètement l'impact des actions menées.

En jeu(x) pour demain met ensuite à disposition des clubs, des Ligues, de la FFTR et potentiellement des partenaires des Défis et/ou de BASKET4CHANGE des rapports d'impacts par Défi et pour l'ensemble de BASKET4CHANGE. Chaque club peut faire la demande de son rapport d'impact sur la page "Tableau de bord" de son espace de connexion. Ces rapports d'impact ont pour objectif de valoriser les efforts déployés par les clubs et leurs licenciés.

Afin d'évaluer la pérennisation des changements de pratique, *En jeu(x) pour demain* peut solliciter par questionnaire les Référents BASKET4CHANGE et les licenciés des clubs concernés jusqu'à 3 ans après la clôture de BASKET4CHANGE.

Les clubs de Basketball concernés peuvent également solliciter *En jeu(x) pour demain* via la page "Tableau de bord" pour obtenir un "Diplôme EJPD" à la fin de BASKET4CHANGE. Ce document en format pdf vise à valoriser l'engagement du club dans BASKET4CHANGE et ses défis. Il doit permettre au club de valoriser ses efforts en externe et en interne. Il n'a aucune valeur scientifique, officielle et juridique.